



LA CÉGÈTE

N°62 du 10 Septembre 2018

LE SYNDICAT CGT DE L'UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE

syndicat-cgt-bureau@univ-amu.fr

Tel: 04.13.55.11.66



Journée de mobilisation du 9 octobre

**Communiqué commun
CGT - FO- Solidaires -UNEF - UNL**

Pour les organisations syndicales de salariés, d'étudiants et de lycéens – la CGT, FO, Solidaires, UNEF et UNL- réunies le 30 août 2018, un constat s'impose et se renforce, celui d'une politique idéologique visant à la destruction de notre modèle social, favorisant notamment l'explosion des inégalités et la casse des droits collectifs.

Cette politique, ainsi que les mesures encore récemment annoncées par le gouvernement, relèvent d'une logique d'individualisation mettant à mal la solidarité et la justice sociale, valeurs essentielles de la cohésion sociale, et fragilisant une fois de plus les plus faibles, les précaires et les plus démunis.

Qu'il s'agisse :

- des risques qui pèsent sur les droits des salariés-es et demandeurs d'emploi en matière d'assurance chômage ;
- de la remise en cause du droit à l'avenir des jeunes par l'instauration d'une sélection à l'entrée de l'enseignement supérieur et par le gaspillage que constitue le service national universel ;
- des atteintes au service public, en particulier CAP 22 ;
- des destructions d'emplois au travers de la désindustrialisation
- des attaques portées à notre système de santé ;
- de la destruction de notre système de retraites ;
- du gel des prestations sociales.

Les organisations signataires appellent le gouvernement à entendre les attentes sociales multiples qui s'expriment dans le public et le privé, par les actifs, les jeunes, les demandeurs d'emploi et les retraités-es, et qu'il ne soit plus uniquement guidé par l'obsessionnelle diminution de la dépense publique. Au moment où est annoncée une fois encore l'explosion des dividendes en France et dans le monde, il est temps de mener une politique de partage des richesses pour augmenter les salaires, les pensions et les minima sociaux.

Face à cette situation et à des décisions régressives qui s'opposent aux demandes légitimes des travailleurs et de la jeunesse, l'heure est à la défense des fondements de notre modèle social et à la conquête de nouveaux droits.

C'est pourquoi, les organisations signataires décident de faire du 9 octobre prochain une première journée de mobilisation et de grève interprofessionnelle, étudiante et lycéenne.

Concernant la date de la journée de mobilisation et de grève interprofessionnelle, l'Union syndicale Solidaires la validera lors de son instance nationale la semaine prochaine.

Les organisations signataires invitent les autres organisations syndicales et de jeunesse à s'y associer largement et à s'inscrire dans un processus de mobilisation.

Défenseur des Droits : saisie par rapport à ParcoursSup

Nous saisissons le Défenseur des droits pour obtenir l'accès aux algorithmes locaux

Malgré les demandes répétées de la communauté éducative, émanant tant des lycéen-ne-s, des étudiant-e-s, des parents d'élèves, des enseignant-e-s ou encore personnels des établissements universitaires, le gouvernement refuse de faire le choix de la transparence. En effet, alors que plus de 70 000 jeunes se retrouvent toujours sans aucune solution d'inscription dans l'enseignement supérieur, le gouvernement refuse de transmettre les critères de sélection utilisés par les établissements universitaires.

De nombreux établissements ont eu recours à des « algorithmes locaux » pour trier l'ensemble des

candidatures qu'ils ont reçues. Ces critères ont eu un impact plus que déterminant sur la possibilité des jeunes de pouvoir étudier dans la filière de leur choix. Pour des milliers d'entre elles-eux, ces critères, couplés à l'absence de volonté politique de créer les centaines de milliers de places nécessaires pour accueillir toutes et tous, sont la raison pour laquelle elles-ils sont toujours après plusieurs mois sur liste d'attente avec un risque particulièrement important de se retrouver sans inscription dans l'enseignement supérieur.

Pourtant, les témoignages démontrant les limites de ce système se multiplient : un pourcentage de boursier-ère-s inégalement réparti entre académie, ◆



◆ une surreprésentation des jeunes d'origine sociale modeste parmi celles-ceux se retrouvant sans solution d'inscription, des pratiques de pondération des notes en fonction du classement des lycées, une mise au ban des candidat.e.s issu.e.s de baccalauréats professionnels ou technologiques. Il est indéniable que les traitements réalisés dans le cadre de la mise en œuvre de cette plate-forme ne prennent pas en compte les droits des candidat-e-s à être pleinement informé.e.s des motivations des décisions qui leurs sont opposées et démontrent l'existence

de procédures discriminatoires pour l'accès à l'enseignement supérieur.

Dans ce contexte, l'UNEF, la SAF, la FCPE, l'UNL, le SNESUP, la FERC CGT et le SNTPTES ont fait le choix de saisir le Défenseur des droits pour obtenir la transparence de la procédure Parcoursup et pour assurer le respect des droits et libertés des lycéen-ne-s, de leurs familles et lutter contre les discriminations, directes ou indirectes occasionnées par la mise en place de la loi ORE dans l'accès à l'enseignement supérieur.

Élections professionnelles Fonction publique d'État

6 DÉCEMBRE
2018

JE VOTE CGT

Projets d'arrêté Licence

Lors du CS-LMD, les organisations CGT, FSU, FO et UNEF ont fait la déclaration suivante. Elles ont demandé et obtenu que ce soit leur contribution à l'avis du CS-LMD. Ensuite, elles ont quitté la séance.

Les organisations syndicales et organisations étudiantes ont réclamé avec insistance le texte de l'arrêté licence et celui du cadre national des formations depuis plusieurs mois. Et c'est finalement le mardi 19 juin que les projets de textes ont été envoyés aux membres du Comité de suivi de la licence, du master et du doctorat (CSLMD) pour une séance de travail vendredi 22 juin avant présentation pour avis au Cneser du 9 juillet.

Le calendrier de travail imposé par le MESRI ne permet pas aux principaux concernés, la communauté de l'ESR, personnels et étudiants, de prendre connaissance de ces textes. Il doit être revu.

Les projets d'arrêté licence contiennent de nombreux points régressifs : remise en cause de la liberté pédagogique des EC, remise en cause du cadre national des diplômes par d'innombrables assouplissements, « expérimentations », et décisions laissées à l'appréciation des établissements, remise en cause de la compensation, possibilité de suppression de la 2ème session, assouplissement des 1500 heures minimales de cours en présentiel ce qui amènerait des remises en cause du service des enseignants et de leurs statuts, extension des blocs de compétences, remise en

cause des disciplines et de l'accès de droit en Master par la dérégulation du contenu et des cursus de licences, mise en place d'une logique de certifications coûteuses à tout étage...

Le MESRI vise ainsi à accentuer la concurrence entre établissements diversement dotés et à renforcer les logiques de marché au détriment de celles de service public.

En conséquence, les organisations demandent :

- le retrait du projet actuel ;
- l'ouverture de réelles négociations sur le contenu des arrêtés ;
- un véritable cadre national des contenus, des modalités et de la répartition des volumes horaires de formation ;
- le maintien du plancher des 1500 heures minimales de formation en présentiel ;
- le rejet de la logique des blocs de compétences ;
- le maintien des droits étudiants identiques sur tout le territoire (compensation, 2ème session...);
- un plan pluriannuel de recrutement de fonctionnaires et la programmation de constructions, rénovations et équipements.

SNESUP FSU, CGT FERC Sup et SNTRS CGT, FO ESR et SupAutonome FO, UNEF.



Film vidéo

Comme à l'usine

Confédération CGT - Collectif Service public

Le service public : comment se porte-il ? Quelle vision en ont ceux qui le « font » ? Dans le film de 16 minutes « Comme à l'usine », des cheminots, postiers, agents de ramassage des déchets, des professionnels de santé posent, depuis leur lieu de travail, leurs regards sur leurs activités et sur les logiques adoptées par leurs employeurs.



<https://www.youtube.com/watch?v=T2iQymTYPKA>



Hexagone

Gaulois indécrottables nous sommes

C'est une rentrée à hauts risques pour le tandem exécutif. Le chef de l'État est en chute libre dans les dernières enquêtes d'opinion qui confortent l'image d'un président distant, hautain, technocrate. Un président qui profite de ses déplacements pour insulter les Français fainéants ou Gaulois rétifs à tout changement.

Indécrottables nous serions donc ? L'image du PDG de la Start-up Nation France a du plomb dans l'aile. Sa modernité n'est en réalité que le vernis de sa jeunesse. Il est au contraire le parfait produit de l'ancien monde qu'il a vilipendé pour se faire élire. L'affaire Benalla-Craxe, l'affaire Kohler, l'affaire

et nous regardons ailleurs », disait Chirac. Macron lui oublie tout simplement les questions environnementales et les enjeux de réchauffement climatique.

C'est dans ce contexte que le tandem Macron-Philippe entend lancer un nouvel acte de réformes sociales. Sans doute refroidis par cette défiance des Français, ils marchent sur des œufs. Et s'ils tergiversent aujourd'hui au sujet du prélèvement à la source ce n'est pas parce qu'ils seraient devenus des technocrates repentis, mais bien parce qu'ils risquent de le payer très cher politiquement.

Grand illusionniste et prince de la parole, Macron avait convenu en juin dernier, en recevant les syndicats, qu'il avait un peu négligé le dialogue social. Il a suffi de quelques bains de foule à Brégançon pour qu'il renoue la sale habitude de faire convoquer les syndicalistes à Matignon pour leur faire dire une toute petite partie de ce qu'il compte faire non sans avoir d'abord fait annoncer par voie de presse, un ensemble de mesures violentes contre les plus modestes, les familles, les retraités, les agents de la fonction publique et au final contre l'ensemble du monde du travail.



Nyssen et d'autres avant témoignent de l'exemplarité qui nous a été servie en promesse. Les lobbyistes ont leur rond de serviette sous les ors de la République, jusqu'à l'Élysée. Les intérêts des puissants sont bien défendus. C'est dire si nous avons basculé dans un nouveau monde.

Les Français n'en sont pas dupes. Ces dernières enquêtes témoignent aussi d'une vraie défiance à l'égard d'Emmanuel Macron. Selon un sondage réalisé après la démission de Nicolas Hulot, la cote de confiance d'Emmanuel Macron et de son Premier ministre Édouard Philippe a de nouveau chuté la semaine dernière. Il perd encore du crédit auprès de toutes les tranches d'âge, mais surtout chez les Français de 50 à 64 ans, qui ne sont plus que 29 % à lui faire confiance (-8), et les plus de 65 ans (33 %, -5). Évidemment les arbitrages annoncés au sujet des retraites pèsent lourd. Dans cette défiance des Français, la préoccupation environnementale pèse sans doute aussi. « La maison brûle

C'est dans ce climat délétère, que la CGT et FO, les étudiants de l'Unef et les lycéens de l'UNL ont appelé jeudi dernier à faire du 9 octobre « une première journée de mobilisation et de grève interprofessionnelle, étudiante et lycéenne » pour protester contre la politique « idéologique » du gouvernement.

Les cinq organisations syndicales ont dressé « un constat » qui selon leur communiqué commun « s'impose et se renforce, celui d'une politique idéologique visant à la destruction de notre modèle social, favorisant notamment l'explosion des inégalités et la casse des droits collectifs. [...]

Cette politique, ainsi que les mesures encore récemment annoncées par le gouvernement », vont encore creuser les inégalités entre ceux qui vivent de leur travail et les détenteurs de capitaux.

Par FD, journaliste engagé et militant UgiCT-CGT



En bref...

Travaux forcés au Conseil d'UFR d'ALLSH

Notre organisation syndicale a rencontré il y a quelques mois le directeur de l'UFR d'ALLSH. Lors de cet entretien nous avons abordé les conditions dans lesquelles se déroulaient les conseils de l'UFR.

Nous pensions avoir été entendu, mais il en est rien. En effet les conseils ont continué à se dérouler durant 8h sans interruption de séance, pas même pour que les élus et les personnels puissent prendre leur pause méridienne.

Avec un tel rythme on peut aisément imaginer la qualité des débats après quelques heures de séance.. Sachez-le, en ALLSH les travaux forcés sont en marche !!!

